

À une séance spéciale du budget du conseil municipal de Saint-Jacques, tenue le **mercredi 14 décembre 2016 à 19 h**, à laquelle sont présents :

Monsieur Pierre La Salle, maire

Madame Sophie Racette, conseillère  
Madame Isabelle Marsolais, conseillère  
Monsieur Michel Lachapelle, conseiller  
Monsieur Claude Mercier, conseiller  
Monsieur François Leblanc, conseiller  
Madame Josyane Forest, conseillère

Formant quorum sous la présidence du maire.

Arrivée de monsieur Claude Mercier à 19 h 04

Arrivée de madame Sophie Racette à 19 h 05

Madame Josée Favreau, directrice générale, agit à titre de secrétaire d'assemblée.

---

#### **Avis de convocation et certificat**

La secrétaire fait lecture de l'avis de convocation et de son certificat attestant que l'avis a été posté par courrier recommandé, à chacun des membres du conseil le 28<sup>e</sup> jour de novembre 2016.

#### **Résolution n° 566-2016**

##### **Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par madame Isabelle Marsolais et résolu à l'unanimité des conseillers et conseillères présents que l'ordre du jour soit adopté.

#### **Avis public et certificat**

La secrétaire donne lecture de l'avis public qui stipule qu'une séance spéciale a lieu le 14 décembre 2016, pour l'adoption des prévisions budgétaires, pour l'année 2017.

Elle fait aussi lecture de son certificat attestant qu'une copie a été affichée aux endroits désignés pour les avis publics, le 11<sup>e</sup> jour de novembre 2016 ainsi que publié dans le bulletin d'information du mois de décembre 2016.

#### **Résolution n° 567-2016**

##### **Dépôt des prévisions budgétaires 2017 – Article 954-1 du Code municipal**

#### **REVENUS :**

TAXES SUR LA VALEUR FONCIÈRE	3 584 209,00 \$
TARIFICATION POUR SERVICES MUNICIPAUX	770 000,00 \$
PAIEMENTS TENANT LIEU DE TAXES	170 000,00 \$
SERVICES AUX ORGANISMES MUNICIPAUX	58 100,00 \$
AUTRES (licences-permis-amendes et pénalités)	294 336,00 \$
AUTRES SERVICES (loyers, intérêts et divers)	102 500,00 \$
TRANSFERTS INCONDITIONNELS (Gouvernement du Québec)	
TRANSFERTS CONDITIONNELS (Gouvernement du Québec)	218 167,00 \$
REMBOURSEMENT FONDS DE ROULEMENT	-122 298,00 \$
AFFECTATION DE SURPLUS	85 000,00 \$
<b>TOTAL DES REVENUS</b>	<b>5 160 014,00 \$</b>

#### **DÉPENSES :**

ADMINISTRATION GÉNÉRALE	1 096 833,00 \$
SÉCURITÉ PUBLIQUE	688 335,00 \$
TRANSPORT	1 162 434,00 \$

HYGIÈNE DU MILIEU	1 147 204,00 \$
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE	26 500,00 \$
AMÉNAGEMENT - URBANISME - DÉVELOPPEMENT	253 475,00 \$
LOISIRS ET CULTURE	660 960,00 \$
SERVICE DE LA DETTE :	
· Remboursement capital	408 151,00 \$
· Remboursement intérêt	221 244,00 \$
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	271 500,00 \$
CONCILIATION A DES FINS BUDGÉTAIRES (amortissement)	-776 622,00 \$
<b>TOTAL DES DÉPENSES</b>	<b>5 160 014,00 \$</b>

Évaluation imposable totale	421 713 300,00 \$
Évaluation non imposable	38 358 200,00 \$
Évaluation des immeubles non résidentiels	29 123 066,00 \$
Pourcentage du niveau du rôle d'évaluation par rapport à la valeur réelle	100 %
Facteur comparatif	1.00

#### Taux des taxes 2017

Taux de la taxe foncière - Résiduelle	0,72 \$ du 100 \$
Taux de la taxe foncière - Non-résidentiel	1,03 \$ du 100 \$

#### Tarification pour les services municipaux - Résidentielle

Eau - Générale	125,00 \$ /unité
- Réserve	45,00 \$ /unité
- Piscine	50,00 \$ /unité
Égout	160,00 \$ /unité
Matières résiduelles	135,00 \$ /unité
Recyclage-environnement	35,00 \$ /unité

ATTENDU QUE les prévisions budgétaires de la Municipalité de Saint-Jacques pour l'année 2017 sont fixées à 5 160 014 \$ ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Claude Mercier et résolu à l'unanimité des conseillers et conseillères présents d'accepter le budget 2017.

#### Résolution n° 568-2016

##### Rôle de perception - Publication du sommaire du budget 2017

ATTENDU QUE la directrice générale est tenue de dresser un rôle de perception en incluant les taxes de compensation aqueduc, égout, ordures et de taxes spéciales décrétées par règlement ;

ATTENDU QUE le propriétaire pourra payer les taxes foncières et les compensations municipales suivant les modalités du règlement numéro 45-2000 ;

ATTENDU QUE les avis publics, requis par la Loi, soient donnés ;

ATTENDU QUE le sommaire du budget sera publié dans le bulletin municipal Le Jacobin, (Article 957 du Code municipal), édition de février 2016 ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Michel Lachapelle et résolu à l'unanimité des conseillers et conseillères présents d'accepter le rôle de perception en incluant les taxes de compensation.

**Résolution n° 569-2016****Programme triennal d'immobilisation – Années 2017, 2018 et 2019**

---

Il est proposé par monsieur Claude Mercier et résolu à l'unanimité des conseillers et conseillères présents d'accepter le programme triennal d'immobilisation pour les années 2017, 2018 et 2019, à savoir :

**2017****ADMINISTRATION**

- Informatique - équipements 10 000,00 \$

**VOIRIE**

- Pavage 250 000,00 \$
- Mobilier urbain 10 000,00 \$
- Boîte de tranchée 20 000,00 \$
- Borne électrique 6 500,00 \$

**HYGIÈNE DU MILIEU**

- Projet rue Dupuis (TECQ) 1 421 000,00 \$
- Projet rue Bro (Règlement numéro 015-2016) 1 049 000,00 \$
- Réfection de l'usine d'épuration (Règlement numéro 288-2015) 1 329 000,00 \$
- Génératrice puits numéro 1 et 2 60 000,00 \$

**SÉCURITÉ PUBLIQUE**

- Cisaille – Service de sécurité incendie 15 000,00 \$
- Réfection de la caserne (Règlement numéro 009-2016) 1 183 000,00 \$

**AMÉNAGEMENT**

- Enseigne - Carrefour giratoire 20 000,00 \$
- Enseigne numérique 20 000,00 \$

**TOTAL : 5 393 500,00 \$****2018****ADMINISTRATION**

- Informatique - équipements 15 000,00 \$

**VOIRIE**

- Pavage 275 000,00 \$
- Réfection et aménagement de la rue Saint-Joseph 2 274 000,00 \$

**HYGIÈNE DU MILIEU**

- Aqueduc (conduite d'amenée) rang Saint-Jacques (Règlement numéro 016-2016) 14 000 000,00 \$

**PARC ET TERRAIN DE JEUX**

- Projet toiture patinoire 150 000,00 \$
- Achat module 0 à 5 ans 15 000,00 \$

**TOTAL : 16 729 000,00 \$**

2019

**ADMINISTRATION**

- Informatique - équipements 15 000,00 \$

**VOIRIE**

- Pavage 275 000,00 \$
- Mobilier urbain 10 000,00 \$

**HYGIÈNE DU MILIEU**

- Réfection du Centre Culturel du Vieux-Collège 500 000,00 \$

**PARC ET TERRAIN DE JEUX**

- Achat module de jeux 20 000,00 \$

**TOTAL :** 820 000,00 \$

**Résolution n° 570-2016**

**Levée de la séance**

---

Il est proposé par madame Sophie Racette résolu à l'unanimité des conseillers et conseillères présents que la présente séance soit levée à 19 h 50.

Josée Favreau, g.m.a.  
Directrice générale

Pierre La Salle  
Maire